

APPUI À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE EN GRANDES CULTURES



UNE SOLUTION ADAPTÉE À MA FERME



DANS QUEL CAS ?

Vous voulez avoir l'avis d'un expert dans le suivi de vos cultures post-conversion, afin de faire les meilleurs choix techniques.



VISITE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN PLACE ET/OU DANS LES PROBLÉMATIQUES PONCTUELLES LIÉES À LA GESTION DE VOS CULTURES

Les thèmes abordés peuvent concerner :

- la gestion de l'enherbement,
- la fertilisation de vos terres en bio,
- l'optimisation de vos rotations,
- l'état sanitaire de vos cultures biologiques,
- les conduites de culture simplifiées,
- la meilleure façon d'introduire des légumineuses sur votre ferme,
- l'adéquation entre matériel et système de production,
- l'aide aux réglages des outils de désherbage,
- etc...

La réussite d'un projet bio repose sur de solides bases techniques. Notre objectif est de mettre en place et d'accompagner des projets afin d'en assurer la pérennité, l'agriculteur restant le seul décisionnaire.

NOS PRESTATIONS

CONSEIL TECHNIQUE PONCTUEL

Visite à la demande pour diagnostiquer et résoudre les problèmes liés à la production. Un compte-rendu écrit sera remis à l'issue de l'entretien.

TYPE DE PRESTATION	TARIF HT ADHÉRENT	TARIF HT NON-ADHÉRENT
CONSEIL TECHNIQUE PONCTUEL	150 € DEMI-JOURNÉE	200 € DEMI-JOURNÉE

SUIVI ANNUEL

Mise en place d'un suivi pour vous accompagner dans les changements sur l'exploitation. À l'issue de la première visite nous établirons avec vous le calendrier de nos passages en fonction de vos attentes. Ce suivi pourra être adapté à vos besoins ou difficultés. À l'issue de chaque rendez-vous, une fiche-conseil vous sera remise.

TYPE DE PRESTATION	COÛT RÉEL	PRISE EN CHARGE CONSEIL RÉGIONAL	TARIF HT* ADHÉRENT	TARIF HT* NON-ADHÉRENT
3 VISITES / AN	1 500 €/AN	300 €/AN	400 €/AN	600 €/AN
6 VISITES / AN	3 000 €/AN	300 €/AN	700 €/AN	1 000 €/AN

* La différence entre le coût réel et le prix payé par le producteur, une fois l'aide du Conseil régionale déduite, est prise en charge par la FRAB N-A.

LES +

- + Expérimentation terrain par un expert agréé par l'ITAB (Institut Technique d'Agriculture Biologique)
- + Connaissance des conditions de mise en marché
- + Suivi d'exploitations bio

QUI CONTACTER ?

PIERRE THEVENON

Conseiller technique en grandes cultures bio

06 16 68 11 61

p.thevenon@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

FINANCEMENT POSSIBLE Si vos parcelles se trouvent sur un bassin de captage d'eau, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'Agence de l'eau concernée. Contactez-nous pour en savoir plus sur les modalités.



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

OFFRE DE SERVICE DE LA FRAB NOUVELLE-AQUITAINE
RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR WWW.BIO-NOUVELLE-AQUITAINE.COM